

Communiqué

Paris, le 28 juillet 2025

François Catala rejoint le Pass Culture à compter du 2 septembre 2025, en qualité de Directeur du développement culturel et de la coopération territoriale.

Après avoir travaillé dans le **conseil en stratégie et en communication** auprès des **industries culturelles et créatives** (TV, cinéma, radio), ainsi que dans les études sur l'économie et la régulation du secteur des médias, François Catala a été **conseiller audiovisuel, numérique, cinéma et jeu vidéo** auprès du ministre de la Culture et de la Communication (2010-2012).

Il a ensuite rejoint le **secteur de l'éducation et de la formation** en tant que directeur général adjoint de **Réseau Canopé** (établissement public du ministère de l'Éducation nationale) puis comme directeur de **Viaéduc**, premier réseau social destiné aux professionnels de l'éducation en France. Il a par la suite créé une société de formation aux métiers de la culture, à la fois en numérique et en présentiel, à destination des jeunes créatifs, en France et dans les pays en développement.

Il mettra son expérience et sa connaissance des **secteurs de la culture et de l'éducation** au service du projet du pass Culture, dont la mission est de **favoriser l'accès de tous les jeunes**, en particulier les plus éloignés de la Culture, à toute la diversité culturelle et qui se transforme actuellement en opérateur national.

Il travaillera ainsi à concrétiser pour tous les jeunes un **parcours d'éducation artistique et culturelle sur tous leurs temps de vie**, en coopération étroite avec les **collectivités, les acteurs culturels et leurs réseaux sur le territoire**, et en articulation avec les directions régionales des affaires culturelles, les rectorats et tous les services de l'État en Région.

Ce plan devra permettre que davantage de jeunes qui n'ont pas encore pu bénéficier du pass Culture, s'en emparent. Les MJC déploient en effet leur action sur tout le territoire avec un **réseau de 1000 associations locales**, dont 1 sur deux située en milieu rural et 1 sur cinq située en QPV.

Ce plan national fera l'objet d'une mise en œuvre au **second semestre 2025** et un premier bilan en sera tiré à la fin du **premier semestre 2026**.

Le pass Culture et l'ensemble de son équipe remercie chaleureusement **Renan Benyamina**, qui quitte ses fonctions, pour son travail décisif mené en direction de tous les jeunes et des acteurs culturels dans tous les territoires.



À propos du pass Culture :

Le pass Culture devient opérateur de l'État en matière de démocratisation culturelle en vue de favoriser l'éducation artistique et culturelle et la découverte par les jeunes de la diversité des domaines culturels de la 6ème à la veille des 21 ans. Sa mission de service public lui est confiée par le ministère de la Culture avec les ministères de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, de l'Agriculture, des Armées et de la Transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche.

Depuis son lancement, le pass Culture a accompagné plus de 5 millions de jeunes grâce à la part individuelle. Dans le cadre du volet collectif, plus de 4,2 millions ont eu accès à au moins une action d'éducation artistique et culturelle sur l'année scolaire 2023-2024. Il permet aux jeunes de 15 à 21 ans de découvrir et d'explorer la culture grâce à une application gratuite et géolocalisée. Véritable média culturel, il leur offre un accès simplifié aux événements, lieux et biens culturels près de chez eux. Il permet un accompagnement des jeunes dans cette sensibilisation grâce aux partenariats en matière de médiation avec les acteurs culturels.

Le ministère de la Culture finance le volet individuel du pass Culture, qui attribue des crédits aux jeunes de 17 et 18 ans (utilisables jusqu'à leurs 21 ans) pour leur permettre de découvrir la diversité culturelle et d'intensifier leurs pratiques culturelles. Le volet collectif, financé par les ministères de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, de l'Agriculture, des Armées et de la Transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche est dédié aux établissements scolaires, de la 6e à la terminale, pour soutenir l'éducation artistique et culturelle en classe.

L'ensemble permet ainsi à chaque jeune, dès le collège et jusqu'à l'âge adulte, de se familiariser avec toutes les expressions culturelles, dans leur très grande diversité, et d'être accompagné dans une découverte durable de la richesse culturelle de notre pays.

Service presse

Estelle Bleuze

estelle.bleuze@havas.com

06 73 97 94 17

Alexandre Millet

alexandre.millet@havas.com

07 72 36 08 26

Contact pass Culture

communication@passculture.app

pass.culture.fr

